

L'INSTANCE DIRIGEANTE

Notre Conseil d'Administration

L'AMET est administrée par un Conseil d'Administration composé à parité de représentants des employeurs et de représentants de salariés issus des entreprises adhérentes du SPSTI, conformément aux statuts et à la réglementation en vigueur

Le Conseil d'Administration exerce les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de l'Association, gérer ses intérêts et, en conséquence, décider tous les actes et opérations relatifs à son objet. Il remplit notamment les missions qui lui sont dévolues par le code du travail et les Statuts de l'AMET., il vote, entre autres, le budget de l'association et les conditions tarifaires.

Représentants Employeurs	Représentants Salariés
U2P : Marc CHAZAL (Président)	CFDT : Nicolas MARCEDDU (Vice-Président)
U2P : Pascale MONTHUS	CFTC : Jean-Marc CICUTO (Trésorier)
MEDEF : François ACQUAVIVA	CFE CGC : René Pierre JUTEAU
MEDEF Poste à pourvoir (Secrétaire)	FO : Séghir SILINE
CPME : Fabrice BIRAS	CGT : Mathias BELLANGER

Représentants des médecins
Docteur EOUZAN
Docteur FREY HIMBERT
Docteur GUIOT
Docteur SLIMANI